

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire

TRANSPORTS

Météo-France

Décision du 12 février 2019

**fixant les taux de promotion dans le corps des techniciens supérieurs de la météorologie
pour les années 2019, 2020 et 2021**

NOR: TRAD1904772S

(Texte non paru au Journal officiel)

Par décision du président-directeur général de Météo-France en date du 12 février 2019, les taux de promotion permettant de déterminer le nombre maximum des avancements de grade pouvant être prononcés au titre des années 2019, 2020 et 2021 dans le corps des techniciens supérieurs de la météorologie, en application du décret du 21 septembre 2011 susvisé, figurent en annexe à la présente décision.

ANNEXE

(En pourcentage)

CORPS ET GRADES	2019	2020	2021
<i>Corps des techniciens supérieurs de la météorologie</i>			
Chef technicien.....	11	11	11
Technicien supérieur de 1 ^{ère} classe.....	12	12	12